

## Questionnaire aux candidats à l'élection législative, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines, 11 et 18 juin 2017

Yasmine Benzemat

### Préambule

La famille est à la fois une affaire publique et une affaire privée. Elle est, suivant les termes du Code de l'action sociale et des familles, « une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société. C'est sur elle que repose l'avenir de la nation » (art R 112-1).

La famille remplit une fonction vitale dans la société, pour la pérennité, la formation et l'humanisation des personnes et leur insertion sociale. Elle a besoin de conditions favorables (économiques, sociales, culturelles ...) pour pouvoir la remplir. La famille est une affaire publique : ce qui soutient la famille est bon pour la personne et pour la société, ce qui l'affaiblit nuit à la personne et à la société.

La politique familiale vise à favoriser les conditions pour que la famille puisse remplir sa mission de cellule vitale de la société, à favoriser la solidarité et à affirmer publiquement la valeur de cet objectif.

Créer une famille demeure une aspiration profonde de la part des jeunes. Si, sous ce terme, il existe aujourd'hui plusieurs définitions et surtout depuis la loi « sur le mariage entre personnes de même sexe », les Associations Familiales Catholiques promeuvent la famille « durable » sous la forme du mariage d'un homme et d'une femme accompagnés de leurs enfants.

L'objet du présent questionnaire n'est pas de rentrer dans un débat philosophique mais de cibler des aspects pratiques qui concernent la famille pouvant lui nuire ou la favoriser et donc nuire ou favoriser la société.

Sur le périmètre de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> circonscription, **les AFC représentent 1500 familles comprenant environ 8000 personnes**. Nous ferons part des réponses de chaque candidat à nos adhérents pour les aider dans leur choix

Les informations et chiffres proviennent principalement de 2 brochures éditées par les AFC « Reconstruire la politique familiale » et « Sortir des coûts du Non Mariage » ainsi que de la brochure AFC « Elections 2017, Faites entendre la voix des familles ». <http://afc-france.org/elections-2017>

*Vous pouvez répondre en insérant une croix dans la colonne « oui » ou « non » et ajouter votre commentaire le cas échéant.*

## ETHIQUE ET ECOLOGIE DE L'HOMME

### DIAGNOSTIC

Il existe une incohérence à vouloir agir pour la protection des êtres vivants (au titre du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité) et à faire comme si l'être humain n'était lui pas toujours un être vivant. Nous considérons que la vie existe dès la conception et jusqu'à sa fin naturelle. Nous constatons aujourd'hui que l'Etat (par l'action du gouvernement, de l'Assemblée et des organismes de type Planning Familial) cherche à promouvoir systématiquement l'IVG comme solution en cas de grossesse non désirée ou difficile sans proposer d'autres solutions et tout en masquant les conséquences psychologiques réelles.

La tentation du surhomme est à l'œuvre dans nos sociétés occidentales et le trans-humanisme, son « homme augmenté » grâce aux NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, Cognitif), et son rêve, à la fois fou et dérisoire, d'immortalité, éternellement jeunes, beaux, intelligents, performants et heureux n'en est qu'un avatar. La prise de conscience écologique en tant qu'elle s'intéresse à une réalité naturelle et qu'elle refuse le tout technologique peut, à cet égard, être un point d'appui pour aider à poser des limites

### ENJEUX

Face à cette volonté, il est nécessaire de rappeler que l'homme se reçoit et qu'il existe une nature humaine dont il doit, sauf à risquer des dérives dangereuses, tenir compte ce qui ne signifie pas que la technique est en soi mauvaise. Le respect, inconditionnel, de la vie de tout être humain serait-elle balbutiante déclinante, finissante, diminuée, perçue comme socialement « inutile »... doit, comme la dignité intrinsèque de tout être humain, être affirmé et réaffirmé, enseigné, témoigné, défendu... L'enjeu est de présenter un chemin de vie et de bonheur et non un fardeau impossible à porter.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
11	Etes-vous favorable à l'établissement d'un bilan des évolutions législatives sur l'avortement, à restaurer le délai de réflexion et à développer les études sur les facteurs de risque ?	<input checked="" type="checkbox"/>		L'IVG est devenu un « Droit Fondamental » en faisant ainsi un moyen de contraception banalisé au lieu de rester un dernier recours. Rétablissement du délai de réflexion permet le temps de peser le pour et le contre et de ne plus le considérer comme un acte banal.  Je suis pour le retour à l'esprit initial de la loi Veil.
12	Etes-vous favorable à un accompagnement équilibré des femmes enceintes en détresse, lorsqu'elles s'adressent à des organismes de type Planning Familial, afin que systématiquement et de façon étendue, leur soient également présentées toutes les solutions d'accompagnement leur permettant de garder leur enfant ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Il faut permettre aux femmes enceintes en détresse de peser le pour et le contre, d'avoir le temps de s'informer et d'évaluer la situation et de s'informer sur les autres possibilités afin de faire un choix éclairé.  Il faudrait par ailleurs que les organismes de type Planning Familial se recentrent sur leur activité première d'information et de prévention.
13	Etes-vous favorable à l'abrogation de la loi ayant créé un délit d'« entrave numérique à l'IVG » début 2017, et susceptible d'être appliqué à ceux qui disent par exemple « l'avortement est l'interruption d'une vie ».	<input checked="" type="checkbox"/>		Premièrement le délit d'« entrave numérique à l'IVG » pose un problème de liberté d'expression sur internet et constitue un premier jalon pour le délit d'« entrave numérique » général et donc un vrai recul de la démocratie. Au FN nous l'avons dénoncé fortement et nous continuerons à nous battre contre ces restrictions

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				de liberté d'émettre un avis différents de celui de la « Doxa »  Par ailleurs en ce qui concerne l'IVG je suis totalement convaincue de l'importance de maintenir des expressions différentes afin que les personnes concernées puissent examiner la questions sous différents angles et se faire un avis éclairé avant de prendre cette décision qui est loin d'être anodine.
14	Vous engagez-vous à voter contre toute loi qui permette l'euthanasie ou le suicide assisté ?	X		Je suis personnellement pour le droit à la vie, pour favoriser les solutions d'accompagnement dans tous types de souffrances qu'elles soient physiques ou psychique. Le suicide assisté et l'euthanasie sont des pratiques qui peuvent conduire à de grandes dérives pour des questions pécuniaire et à un désengagement des soins. c'est aussi une question de société où l'image importe plus que tout et où l'on n'accepte pas se trouver en situation de faiblesse ou de vieillir.
15	Vous engagez-vous à promouvoir un programme ambitieux (y compris financièrement) pour le développement des soins palliatifs ?	X		Le développement des soins palliatifs permettrait de mieux accompagner les personnes en fin de vie afin de limiter au maximum leur souffrance et d'améliorer leur confort jusqu'au dernier moment.  C'est favoriser la vie sur la mort sans être dans le déni mais pour respecter la dignité de l'être humain même mourant.  Dans bien trop d'établissement les services de soin palliatifs s'apparentent à des mouiroirs où les patients sont déconsidérés et abandonnés à leur souffrance voire maltraités.
16	Vous engagez-vous à abroger la loi Taubira ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ?	X		OUI totalement, que ce soit le mariage l'adoption et tout ce qu s'en suit : PMA, GPA...  Nous souhaitons toutefois l'idée de proposer un PACS amélioré pour les personnes de même sexe afin de leur accorder les mêmes droits en termes de fiscalité et de succession.  Pour moi le mariage doit rester l'union d'une femme et d'un homme.
16bis	A défaut, vous engagez vous pour une réécriture de la loi dite « Taubira » afin qu'elle puisse préserver la filiation père-mère-enfant et réserve l'adoption aux couples homme-femme			
17	Vous engagez-vous à interdire l'adoption par des personnes célibataires ?	X		L'adoption n'est pas un droit mais un engagement. Un engagement à fournir à des enfants qui ont déjà vécu des situations difficiles un environnement stable, sécurisant et équilibré avec toutes les différences qui font la richesses d'avoir une mère et un père.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
18	Vous engagez-vous à interdire la GPA (gestation par autrui) demandée par des couples français y compris lorsqu'elle est réalisée en dehors du territoire français?	X		<p>Il s'agit d'esclavage moderne puisque ce seront toujours des personnes disposant d'importants moyens financiers qui paieront pour l'utilisation du ventre de femmes à faibles revenus. Cela s'apparente aussi à de la prostitution dans le sens où l'on met à disposition son corps pour autrui en échange d'argent.</p> <p>Dans tout cela on retrouve l'impact d'une société de consommation individualiste qui met ses désirs au-delà des responsabilités et considère que l'enfant est une marchandise.</p> <p>On parle de « Droit à l'enfant » mais on oublie le plus important qui est le « Droit des Enfants ». Avoir des enfants ne doit pas relever d'un caprice.</p>
19	Vous engagez-vous à vous opposer aux campagnes d'affichages choquantes à caractère sexuel ?	X		<p>L'espace public se doit de respecter par essence tous les publics y compris les enfants qui n'ont pas à être confronté à la sexualité aussi jeunes et préserver leur innocence.</p> <p>Quelque soit l'orientation sexuelle dont il est question les campagnes de prévention doivent respecter la sensibilité de tous et le caractère sexuel doit être réservé à des lieux dédiés s'adressant à des adultes uniquement.</p> <p>La prévention doit s'adresser à tous mais en respectant tous les publics qui y seront confronté dans l'espace public aussi bien que dans les médias.</p> <p>Cela pose aussi la question de la sur-sexualisation de la société dès le plus jeune âge et leurs répercussions.</p>

## FAMILLE DURABLE

### DIAGNOSTIC

Le nombre de divorces et de séparations après mise au monde d'enfants entraîne une précarisation des familles, une déstabilisation des enfants et une mise à contribution de la collectivité

- 57% des familles mono parentales sous le seuil de pauvreté contre 22% de familles en couples
- 40% des enfants ne voit pas leur père plus d'une fois par an
- 70% des enfants en centre de redressement ont été privés de présence paternelle
- 65% d'augmentation de la délinquance des mineurs entre 1980 et 2000
- 5.82 Mds d'Euros consacrés par les départements à l'Aide Sociale à l'Enfance

### ENJEUX

Il convient d'approfondir et proposer à l'ensemble des citoyens les spécificités fondamentales de l'amour humain. Il faut que l'ensemble de la société se réinvestisse dans l'approfondissement du mariage.

Pour se construire au mieux, un enfant a besoin d'un référentiel masculin et féminin.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
21	Acceptez-vous l'idée que la famille (basée sur le mariage d'un homme et d'une femme et des enfants) est la cellule première de la société et le meilleur lieu des apprentissages de la vie en société, de l'apprentissage de la différence ?	X		
22	Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" : - développer la préparation au mariage civil pour mieux faire comprendre les responsabilités des époux et mieux les préparer à accomplir leur mission de parents	X		Le mariage est un engagement « pour la vie » et les séparations doivent être l'exception pas un recours systématique dès que le couple rencontre des difficultés parfois même mineures
23	Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" : - accompagner les couples dans la durée, faire connaître et mieux reconnaître le conseil conjugal	X		L'accompagnement et la sensibilisation sur les potentielles difficultés et sur le fait qu'il existe d'autres solutions que la séparation permettraient sûrement de faire durer de nombreux couple et donc de ne pas pénaliser d'innombrables enfants.
24	La pornographie est un fléau car elle donne une fausse image de l'acte sexuel et s'accompagne souvent de violences faites aux femmes. Etes-vous pour l'interdiction de l'accès libre à la pornographie sur internet et pour le maintien de l'interdiction des films à caractère pornographique aux moins de 18 ans ?	X		Le jeune public doit être préservé de la pornographie qui entraîne des dérives comportementale et biaise les relations Femme-Homme en plus d'avoir d'autres répercussions psychologiques notamment sur les adolescents qui y sont confrontés trop jeunes.

## TRAVAIL

### DIAGNOSTIC

Dans un contexte où les progrès fulgurants des nouvelles technologies d'information et de communication donnent le sentiment d'une grande liberté, voire d'une toute puissance les jeunes admettent le travail pour la reconnaissance sociale, financière, et le bien être qu'il procure, mais ont tendance à rejeter les contraintes qu'il comporte. 23% seulement des jeunes de la génération Z (nés dans les années 90) sont attirés par l'entreprise (Étude 2015 - Boson Project – BNP Paribas).

La génération précédente, très marquée par les années 1975-2005 (chômage de masse, faible croissance,...), cherche un maximum de sécurité pour préserver la culture du temps libre et du loisir promise par les Trente Glorieuses : 70% des Français encourageraient leurs enfants à devenir fonctionnaires si ceux-ci en manifestaient le désir (Sondage IPSOS 2011).

Paradoxalement, le travail est la promesse d'un accomplissement autant que le risque d'une difficulté dont il faudrait se préserver : un français sur deux se dit prêt à devenir indépendant, à condition de garder des éléments de protection liés au statut de salarié (assurance chômage,...) (Sondage IFOP 2016).

**Le travail devient dès lors un sujet anxiogène, alors qu'il devrait être un lieu d'épanouissement personnel au service du Bien Commun.**

Au quotidien, les évolutions rapides du monde du travail modifient sensiblement la vie personnelle et familiale : télétravail, entrepreneuriat, mode projet, hyper connexion, éléments constitutifs du contrat de travail (lieu, durée, hiérarchie – Rapport Mettling 2015).

Les parents qui décident d'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants perdent leur "employabilité" et ont de réelles difficultés à retrouver un emploi.

### ENJEUX

Il y a lieu d'apaiser la conception du travail. Le travail doit être reconsidéré comme humanisant plutôt que comme asservissant.

Il y a aussi lieu d'accompagner la conciliation vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
31	Pour favoriser le libre choix pour les parents entre vie familiale et vie professionnelle, êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes : - favoriser la formation en cours de congé parental pour conserver son employabilité ?	X		En effet, Le non recours au congé parental est souvent un choix par défaut, qui découle principalement : - de la crainte de perdre son emploi ou d' être « mis au placard » au retour de congé parental ou de voir son évolution professionnelle stoppée - de la perte substantielle de revenu qui en découle notamment pour les revenus moyens ne pouvant pas être supporté pour maintenir des conditions de vie correctes  Favoriser la formation en cours de congé parental permettrait effectivement de pallier à la première cause

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
32	- développer la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les parents qui ont choisi de s'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants ?	X		Cela permettrait également de limiter l'impact de la « perte d'employabilité » que représenterait une « pause » de 3 ans pour ceux qui ont choisi le congé parental.  D'autres pistes seraient aussi à évaluer.
33	- revenir aux 3 ans de congé parental pour l'un d'entre eux, jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école et laisser la liberté aux parents pour la répartition de ces 3 années ?	X		
34	Soutenez-vous le maintien d'une journée commune de repos, facteur de cohésion familiale et sociale, en proposant la réécriture de la loi Macron « Croissance et activité » de 2015 libéralisant le travail du dimanche ?	X		Le travail du dimanche devrait rester l'exception et non la règle.  1) en termes d'impact sur la vie familiale  2) en terme de concurrence « déloyale » ou du moins « déséquilibrée » des grands groupes et grandes surfaces vis à vis des petits commerces  Il faudrait restaurer le travail du Dimanche sur la base du volontariat et assurer une protection à ceux qui refuseraient de travailler le dimanche ou du moins qui ne se porteraient pas volontaire

## POLITIQUE FAMILIALE

### DIAGNOSTIC

Régulièrement saluée pour expliquer le dynamisme de la démographie française, la politique familiale ne répond pourtant pas aux besoins des familles. Bien plus, les réformes conduites, souvent sous la forme d'ajustements purement comptables, au profit des mesures sociales, portent atteintes à sa cohérence et à sa stabilité dans le temps qui sont les conditions mêmes de son efficacité. Jusqu'en 2014, la France se caractérisait par un indice de fécondité (2,01 enfants par femme) qui plaçait la France, juste après l'Irlande, en tête des pays européens. Cet indice s'est fortement réduit en 2015 et 2016 puisqu'il n'était plus respectivement que de 1,96 puis 1,93.

La famille est une richesse dont la société ne peut se passer. Ce n'est pas un ensemble d'individus à assister. Pas d'enfants signifie pas de croissance et pas de retraites! La politique familiale, généreuse à sa conception, est devenue illisible, complexe, et d'une efficacité mitigée. Devenue sociale plutôt que familiale, elle ne traduit plus la reconnaissance de la Nation pour ceux qui ont des enfants.

### ENJEUX

La politique familiale doit avoir pour effet de rétablir l'égalité de niveau de vie au sein de la société en reconnaissant son aspect universel et l'apport indispensable des familles à la nation.

Par sa politique familiale la nation reconnaît le rôle essentiel de la famille pour élever des enfants et en faire des adultes responsables, socialisés et utiles à la société.

Chaque famille doit percevoir des revenus dignes issus du travail de ses membres. Grâce à une politique fiscale familiale adaptée, l'impôt rétablit l'équilibre entre les familles avec enfants à charge et les autres contribuables.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
41	Vous engagez vous à promouvoir une politique familiale sur la longue durée en la distinguant bien de la politique sociale et fiscale?	X		
42	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en restaurant des allocations familiales sans condition de ressources ?	X		<p>Conformément au principe d'égalité et notamment d'égalité entre les enfants je trouve injuste de faire des différence entre les revenus des foyers des enfants pour conditionner le versement d'une aide ou non.</p> <p>Par ailleurs dans la configuration actuelle les familles subissent une triple peine selon leurs ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse ou suppression des allocations familiales</li> <li>- augmentation du quotient familial et donc augmentation du coût de certaines prestations (cantine, garderie, crèche...)</li> <li>- augmentation des impôts</li> </ul>
43	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en instaurant une progressivité des allocations familiales en fonction de l'âge pour tenir compte de la variation des charges liées à l'éducation ?	X		
44	Vous engagez vous à augmenter le plafond du quotient familial ou à en supprimer le plafonnement ?	X		<p>Plus de progressivité = moins d'injustice fiscale</p> <p>Ce sont toujours les classes moyennes/aisées qui sont pénalisées.</p> <p>Il faudrait aussi favoriser le passage d'une politique fiscale/sociale</p>



Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				punitive à une politique incitative tout en maintenant une bonne répartition des richesses entre tous les français
45	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en créant un complément familial de retraite par capitalisation pour répondre à la difficulté des familles de se constituer une épargne suffisante pour préparer leur retraite	X		En complément, je suis pour restaurer les annuités de retraite selon le nombre d'enfant élevés
46	Vous engagez vous à demander une étude d'impact approfondie et notamment à quantifier l'impact économique de chaque mesure ayant pour conséquence une individualisation de la fiscalité ou une individualisation de l'attribution des allocations. (imposition à la source, protection universelle maladie, ...).	X		D'ailleurs nous sommes favorable à l'abrogation du prélèvement à la source

## LAÏCITE

### DIAGNOSTIC

Depuis la Révolution française, le concept de laïcité porte une histoire conflictuelle qui avait trouvé un relatif équilibre avec la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci établit que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes, ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. C'est le principe de séparation de l'Etat et de la religion, l'Etat devenant neutre à l'égard des confessions religieuses. Alors qu'il a toujours existé un courant anticlérical rejetant l'exercice de la religion dans la sphère de la vie privée, la montée de l'Islam en France a relancé la question de la laïcité. Les lois « sur les signes religieux dans les écoles publiques » (2004), « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public » (2010), l'affaire de la crèche « Baby-Loup », montrent un transfert du principe de laïcité et de l'exigence de neutralité de l'Etat vers la société civile (et des agents du service public vers les usagers de l'espace public). On confond ainsi la laïcité avec la « sécularisation » de la société. Les partisans de cette « nouvelle laïcité » ne veulent plus seulement un Etat laïc, mais une société laïque, voire athée.

### ENJEUX

Cette évolution vers une sécularisation de la société avec une laïcité conçue de manière extensive (s'imposant à tout individu hors de la sphère de l'intime) soulève de nombreuses questions. Elle impose des limites aux libertés de conscience et de culte, et à des libertés individuelles, qui n'existaient pas auparavant. Les conséquences sont nombreuses et sont susceptibles d'impacter l'éducation et la vie scolaire des enfants (aumôneries, programmes scolaires, cantine,...) mais aussi les subventions versées par les organismes publics (CAF, directions départementales, ministères, conseils départementaux et régionaux...) à la vie associative (mouvements scouts, associations de jeunes et de loisirs, activités de soutien à la parentalité...).

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
51	Vous engagez-vous à affirmer que la laïcité a pour objet de protéger la liberté de conscience et d'expression de ses convictions philosophiques ou religieuses, sous la seule réserve du respect de l'ordre public et des convictions d'autrui ?	X		
52	Vous engagez-vous à travailler à une redéfinition de la laïcité qui rejette ses 2 conceptions extrêmes à savoir le laïcisme et l'islamisme et qui rappelle l'importance des religions pour le lien social, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'apport du dialogue interreligieux à la paix civile ?	X		
53	Soutenez-vous l'institution de l'enseignement du fait religieux au primaire et au collège en complément de l'Enseignement moral et civique ?		X	<p>Dans l'éducation nationale je suis pour le respect de la laïcité, la religion doit rester du domaine du privé sauf lorsqu'elle sert à expliquer le contexte : Histoire, Texte de littérature</p> <p>Dans l'enseignement privé sous contrat =&gt; liberté d'instaurer cet enseignement.</p>

## EDUCATION ET ECOLE

### DIAGNOSTIC

En France, 20 % des élèves rentrent en 6<sup>ème</sup> sans bien comprendre ce qu'ils lisent. Les études triennales PISA de 2012 mettent en évidence les mauvaises performances de l'école française: 18ème sur les 34 pays de l'OCDE, elle a un des systèmes les plus inégalitaires, puisque seuls 7 pays sur 65 ont des résultats pour lesquels l'origine socio-économique pèse autant qu'en France. En revanche, elle est dans la moyenne haute de l'OCDE pour les dépenses par élève, essentiellement en raison du coût de son administration et de l'organisation générale.

Il est également noté une montée du phénomène de harcèlement entre élèves (10% de victimes), des tensions entre parents et enseignants avec une augmentation de la défiance, suscitée par des partis pris idéologiques (ABCD de l'égalité,...), des réformes successives mal acceptées (réforme du collège 2016, rythmes scolaires 2014,...), un moral des professeurs au plus bas, des élèves qui ne sont pas heureux à l'école, une incapacité à faire respecter la laïcité dans certains quartiers, une politique d'orientation des élèves inadaptée au marché du travail... L'école apparaît aujourd'hui en grande difficulté malgré les ambitions de « Refondation de l'école ».

De plus, sous prétexte de lutte contre les discriminations, l'état soutenant des associations "pro LGBT", participe à la déstabilisation affective des jeunes à un âge critique en leur diffusant des messages quasi pornographique

### ENJEUX

Redéfinir le rôle de l'Ecole, ses missions, le rôle des parents, la place de l'Etat.

Les pères et mères sont les premiers et principaux éducateurs et doivent le rester, mais ils ne sont pas les seuls. L'Etat soutient les parents dans leur mission éducative, mais ne se substitue pas à eux. Les parents délèguent leur autorité parentale et demandent à l'école de transmettre les savoirs fondamentaux à leurs enfants (lire, écrire, compter), mais ils restent responsables de leurs enfants et sont investis auprès de l'école. L'enseignement ne peut se faire sans éducation pendant le temps scolaire. L'école ne peut tout faire et répondre à tous les maux ou tous les besoins de la société. Elle doit rester centrée sur sa mission d'enseignement et ne pas être transformée en outil de transformation de la société.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
61	Acceptez-vous l'idée que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et que l'Etat doit donc mieux promouvoir et mieux préserver la place des parents dans l'éducation de leurs enfants ?	X		Le rôle de l'école est d'instruire et celui des parents d'éduquer  Il faut re-responsabiliser les parents dans leurs rôle d'éducateur de leurs enfants en même temps que l'État doit garantir une marge de manœuvre raisonnable pour le faire.
62	Considérez-vous que l'Education Nationale ne doit pas prendre la place des parents en ce qui concerne l'éducation affective et sexuelle des enfants et doit proscrire toute promotion en matière d'orientation sexuelle et notamment en faveur de la théorie du genre?	X		Je suis totalement opposée à la théorie du genre et donc à son enseignement « militant ».  Je partage l'avis que l'éducation affective et sexuelle des enfants incombe aux parents et peut éventuellement être relayé avec un discours adapté à l'âge de l'enfant par un corps médical scolaire : infirmières , médecins... restauré  Cela n'est par le rôle des enseignants et n'a pas lieu d'être en classe qui plus est à de très jeunes âges.
63	Considérez-vous normal que la pilule du lendemain soit distribuée aux mineures sans information des parents ?		X	La distribution banalisée de la pilule du lendemain aux mineures en fait un moyen de contraception comme un autre et favorise les comportements à risque cela d'autant plus que les parents ne sont pas informés.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
64	Soutenez-vous l'organisation d'Etats Généraux de l'éducation pour aboutir à un diagnostic très largement partagé avant de penser à des solutions qui ne seraient qu'une énième réforme	<input checked="" type="checkbox"/>		
65	Etes-vous d'accord pour instiller de la subsidiarité à tous les niveaux du système scolaire : donner de l'autonomie aux rectorats, aux chefs d'établissements scolaires, aux professeurs ?			Pas d'avis tranché sur la question
66	Etes-vous d'accord pour investir dans la langue française, sa maîtrise, les nuances qu'elle permet, ses grands auteurs et ses grands textes, pour développer une culture commune, un sentiment d'appartenance à une nation permettant aussi de se comprendre soi-même et de comprendre l'autre de pacifier les relations et de diminuer la violence des rapports?	<input checked="" type="checkbox"/>		La maîtrise de la langue, la connaissance de l'histoire de son pays et un socle familial stable constituent à mes yeux trois piliers garants d'une société épanouie et apaisée

## ESPERANCE

### DIAGNOSTIC

Les Français expriment sous des formes multiples leur manque d'espérance. Alors que, pour leur avenir personnel, 56 % des Français sont optimistes, 67 % d'entre eux sont pessimistes pour l'avenir de la société française (sondage CSA de septembre 2015 pour BFM). Ce pessimisme traduit le manque d'espérance des Français. Il s'exprime par exemple par leur consommation de tranquillisants, réputée l'une des plus élevées du monde. Le manque d'espérance est en effet le facteur commun de nombre de pathologies individuelles et sociales. Il nuit aux relations entre les personnes qui n'ont plus de destin commun à partager. Il ouvre notamment sur le risque de repli sur des identités fragmentaires et le rejet de l'autre. L'espérance comme « sentiment de confiance en l'avenir » (Larousse) est au plus bas dans notre pays.

C'est l'incapacité à développer un horizon commun, à partir d'éléments largement partagés, qui nuit à la crédibilité de l'action politique et pèse sur la sérénité de notre société.

### ENJEUX

Il s'agit donc de rendre confiance en un avenir commun à partir duquel pourra se développer la foi dans son pays et la fierté d'appartenance.

En même temps, il s'agit de définir et d'adapter aux problématiques du temps présent les mécanismes de solidarité, dans le but principal de protéger chacun de l'insécurité et de lui permettre d'agir pour le Bien Commun, vers ses objectifs partagés

La France et les français doivent être conscients des défis à relever et en même temps reprendre confiance dans leurs atouts, puiser dans leur culture, leur génie propre. Demain c'est à eux de le construire.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
71	Etes-vous d'accord pour enseigner à l'école le « récit national », en histoire, pour prendre conscience du travail de construction conduit par les Français aussi loin que nous remontions dans notre histoire ?	X		La bonne connaissance de l'Histoire de son pays de manière complète et impartiale (bons comme mauvais aspects) en dehors de toute culpabilisation et repentance permanente permettent de construire le sentiment d'appartenance qui sont le meilleur garant d'une société unie et pallie efficacement le développement du communautarisme, de dérives obscurantistes ou radicales.
72	Etes-vous d'accord pour fixer des limites strictes à l'endettement national laissé aux générations suivantes ? Celles-ci ne devront supporter aucune charge autre que celle liée à des investissements d'infrastructure dont elles auront encore le bénéfice.	X		Pour se donner les moyens de limiter l'endettement national, il faudrait effectivement stopper ou limiter strictement le recours à de nouveaux emprunts, mais aussi retrouver sa souveraineté monétaire afin de remettre la dette nationale entre les mains de la Banque de France au lieu de la laisser entre les mains des marchés financiers et cesser le remboursement perpétuel des intérêts de la dette sans diminution du principal.